



Conseil Communal de Buchillon

Rapport de la Commission ad hoc sur :

Réponse de la Municipalité au Postulat du Dr. Gian Dorta

Relatif à la Défibrillation rapide en cas d'arrêt cardiaque par la mise en place d'un réseau de premiers répondants

Commission composée de :

Beat Schmied	Président
Claire Bory	2ème membre
Gregory Beth	3ème membre
Cristina Mirante	suppléante

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le mardi 13 septembre 2022 à la maison de commune pour une séance d'échanges et de questions.

La commission a aussi reçu en date du 19 Septembre 2022 les observations de M.Gossweiler accompagnées d'une lettre de la Direction générale de la Santé du Canton de Vaud datée du 13 Janvier 2021. Cette lettre est jointe à ce rapport afin que tous les membres du Conseil puissent en prendre connaissance.

1. Rappel de la réponse de la Municipalité au Postulat du Dr. Gian Dorta:

Au cours de la séance du conseil communal du 27 Octobre 2020, le conseiller communal Gian Dorta a posé un postulat demandant à la municipalité d'étudier la faisabilité d'instaurer un concept communal «First Responders» au profit de la population de Buchillon. La municipalité a décidé lors de la séance du 18 Octobre 2021 de renoncer à ce projet pour les raisons suivantes:

- Un nombre insuffisant de secouristes bénévoles formés et disponibles sur la commune
- L'absence d'emplacement stratégique pour l'installation d'un défibrillateur dans une zone facile d'accès et à fort passage

2. Discussion :

Les membres de la commission se sont renseignés sur ces points auprès du voisinage et des communes autour de Buchillon pour arriver aux conclusions suivantes :

- La commission a analysé le postulat du Dr. Gian Dorta et comprends que les défibrillateurs augmentent considérablement les chances de survie des personnes victimes d'un arrêt cardio-circulatoire en plus d'être d'un usage très simple pour certains modèles. La mise en place du système « First Responders » est très utile et son bénéfique, naturellement indiscutable.
- Il s'avère que même si pour l'instant, aucune loi ne le prescrit, le canton de Vaud ainsi que d'autres cantons de Suisse sont très avancés et déjà bien équipés.
- Actuellement le Défibrillateur le plus proche se trouve au magasin Migros sis à Etoy mais malheureusement celui-ci n'est accessible que pendant les heures d'ouverture.
- La commission s'est renseignée auprès de la municipalité de la commune d'Etoy. Celle-ci a installé des défibrillateurs en location avec un service d'entretien auprès d'une entreprise extérieure nommée Lifetek et l'entreprise a donné une formation au personnel de la commune. Toutefois la commune d'Etoy n'a pas cherché à mettre en place un réseau de «First Responders» parmi ses habitants. L'armoire sécurisée contenant le défibrillateur est accessible en tout temps et déclenche une alarme automatique auprès du 144 lors de son ouverture. Le 144 contacte les secouristes bénévoles et les accompagne par téléphone. En cas de dégâts ou de dégradations de l'armoire sécurisée, l'entreprise a une assurance et se charge de réparer ou de changer le défibrillateur. Le coût d'un tel service est d'environ 230fr Hors taxe par mois et par appareil. Actuellement à la commune d'Etoy, un défibrillateur se situe à la maison de la commune ainsi qu'à la salle polyvalente et ces défibrillateurs sont répertoriés dans le système cantonal.
- La commission suggère d'installer 2 défibrillateurs dans notre commune accessibles en tout temps et dans une zone de passage. La commission propose, par exemple, d'en installer un dans l'entrée du parking coté lac ou sous le couvert de la fontaine de la place de Chauchy, et un 2^{ème} à la déchetterie.
- La commission a pu constater que plusieurs citoyens de la commune on fait la formation de « First Responders » mais que le seul avis de recherche publié dans la Gazette de Buchillon n'a pas suffi à les atteindre pour les faire inscrire comme bénévoles.
- Il n'y a que 3 bénévoles volontaires à Buchillon qui se sont inscrits en 2021 suite à l'appel de la Municipalité mais il faut savoir qu'en cas d'alerte, ce ne sont pas uniquement les bénévoles de Buchillon qui sont contactés mais aussi les bénévoles d'autres communes potentiellement présents à Buchillon car le système de « First Responders » est organisé en réseau et fonctionne via le GPS de votre téléphone portable et l'application «First Responders Vaud». L'application cherche automatiquement le téléphone de celui qui se trouve le plus près du lieu d'intervention.
- L'application «First Responders Vaud» est bien développée et permet d'instaurer un réseau de secouristes bénévoles formés sur tout le Canton. La commission recommande de donner des informations plus détaillées à tous les citoyens de la commune afin d'expliquer son fonctionnement.
- La commission propose d'élargir les recherches afin de trouver des bénévoles et propose de contacter entre autres, les pompiers ainsi que les sociétés locales. Elle suggère également que la commune prenne en charge les coûts de formation ce qui permettrait de faciliter l'engagement parmi les intéressés.

Recommandation au Conseil :

Au vu de ce qui précède, la Commission recommande au Conseil communal de renvoyer la réponse au postulat à la Municipalité afin de la reconsidérer et de revenir avec une autre solution.

Buchillon, le 30 septembre 2022 pour la Commission ad hoc

Beat Schmied

Claire Bory

Gregory Beth

Cristina Mirante